

RENTES IMMÉDIATES À PRIME UNIQUE



Sécurité et prévisibilité avec un revenu garanti

Les rentes immédiates de l'Empire Vie offrent à vos clients la sécurité et la prévisibilité des prestations de revenu garanties la vie durant ou pendant une période déterminée.

Principales caractéristiques	
Options de rente	<ul style="list-style-type: none">• Rentes viagères individuelles avec ou sans période garantie• Rentes à durée certaine• Rentes réversibles avec ou sans période garantie
Dépôt initial minimal	<ul style="list-style-type: none">• 7 500 \$• 2 500 \$ pour les transferts internes• 50 000 \$ pour les rentes non prescrites
Dépôt maximal	1 000 000 \$ par rentier
Âges à l'établissement	De 35 à 85 ans
Options de paiement	<ul style="list-style-type: none">• Chaque mois• Chaque trois mois• Chaque six mois• Chaque année <p>Nous versons les paiements directement dans le compte bancaire du client</p>
Imposition	<ul style="list-style-type: none">• Rentes prescrites : pour les rentes achetées au moyen de fonds non enregistrés, nous répartissons la portion imposable du revenu également tout au long de la durée de la rente.• Rentes non prescrites : elles sont offertes uniquement sur une base exceptionnelle, lorsque le titulaire est un organisme de bienfaisance enregistré.• Rentes enregistrées : tout revenu reçu est imposable.
Frais de rachat	Vous ne pouvez pas convertir une rente ni la racheter pour sa valeur.
Garantie de taux d'intérêt	Applicable aux montants de plus de 7 500 \$ lorsque nous recevons les fonds dans un délai de 45 jours

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Placements • Assurance • Solutions d'assurance collective
www.empire.ca placement@empire.ca

INV-902-FR-07/14

